

L'ÉCHO DES GWENAN

Ensemble faisons bourdonner Penvénan
Asambles lakaomp Perwenan da vourzhiañ

#58 - juillet août septembre 2026
A viz gouere, miz eost ha viz gwengolo



De l'Ehpad aux festivals, la bonne humeur chemine à Penvénan



Ehpad : les résidents tiennent le ring (p.3)

Des nonagénaires qui font de la boxe avec un champion titré ? Oui, chaque semaine, à Penvénan, à la maison de retraite !



Jardins fleuris : des couleurs dans notre commune (p. 4)

Notre jury a pris grand plaisir à découvrir vos trésors cachés, résultats à la rentrée.



Yves Le Borgne à l'honneur (p.14)

À l'occasion du 14 juillet, cette figure de Penvénan s'est vu remettre la Légion d'honneur et la médaille de la Ville.



PENVÉNAN
Côtes d'Armor
Aodoù-an-Arvor
PERWENAN

Chères Penvénanaises, chers Penvénanais, chères amies, chers amis,

La saison estivale est maintenant bien lancée et c'est avec plaisir que nous accueillons de nouveaux résidents.

Depuis quelques mois, nous travaillons sur l'animation de cette saison et la gestion de la conséquente augmentation de la population. En effet, passer de **deux mille cinq cent habitants** à presque **dix mille** n'est pas anodin. Tous les services ont fait en sorte de rendre le séjour de chacun le plus agréable possible.

Le Centre Nautique, fidèle à lui-même, reste l'un des plus importants des Côtes-d'Armor et cette année encore, propose un panel d'activités depuis le club des pirates jusqu'au perfectionnement. Avec des réservations quotidiennes, **les campings et le centre de vacances** ont atteint leur vitesse de croisière.

Cap Armor accueille plus de mille personnes par semaine en proposant des activités aussi bien sportives que culturelles.

Le club de plage dont la fréquentation ne faiblit pas, fait le bonheur de plus de soixante enfants par jour qui profitent des différents supports ludiques et des cours de natation.

Notre médiathèque, ouverte tous les matins de la semaine, vous propose un choix de lectures permettant à chacun de pouvoir s'évader selon ses goûts et ses envies.

Nos associations, qui tout au long de l'été animeront la commune de diverses manières, apportent aussi un dynamisme et des moments de rencontres privilégiés.

Tout cela peut, il est vrai, créer parfois des problèmes de circulation, de stationnement. Comme il a été fait à Port-Blanc, nous poursuivons l'étude de différents projets sur d'autres endroits de la commune. **Avant toute réalisation, ces études ont été ou seront proposées à la population.** En attendant, et pour que chacun d'entre nous passe un bel été, sachons faire preuve de citoyenneté et de savoir-vivre ensemble.

Bel été à toutes et tous !

Yvon LIRZIN, Maire de Penvénan

PENNAD-STUR

Perwenaniz ker, mignoned ker,

Boulc'het mat eo an hañv a-benn bremañ ha gant plijadur e tegemeromp an dud nevez deuet er gumun.

Abaoe un nebeud mizioù e labouromp war an doare da lakaat buhez en hañvezh-mañ ha war an doare da verañ ar c'hresk brav a dud er boblañs. Rak tremen eus **daou vil pemp kant** a dud da dost **dek mil a dud** n'eo ket mann ebet. Kement servij zo en deus graet e seizh gwellañ evit ma vefe chomadenn pep hini eus ar re blijusañ.

Kreizenn ar merdeñ, evel kustum, zo unan eus ar reoù pouezusañ en Aodoù-an-Arvor, hag evit ar bloaz e kinnig c'hoazh un toullad obererezhioù eus kleub ar vorlaeron betek mont war varrekaat. Gant ar pezh a vez miret bemdez, **an tachennou-kampiñ hag ar greizenn-vakañsiñ** zo leun evel m'eo dleet.

Cap Armor a zegemer ouzhpenn mil a dud bep sùn pan ginnig obererezhioù koulz war ar sport ha war ar sevenadur.

Kleub an draezhenn, ken darempredet all, a ro plijadur bemdez d'un tri-ugent bennak a vugale hag a ra o mad eus ar c'hoarioù hag eus ar c'hentelioù deskiñ neuial.

Hon mediaoueg, digor diouzh ar beure a-hed ar sùn, a ginnig deoc'h un dibab lennadennou evit da bep hini heuliañ e froudennoù pe e c'hoantoù.

Hon c'hevredigezhioù hag a lakao buhez er gumun pep hini diouzh he doare a zegas lañs ha lajadoù dibar d'en em gavout.

Kement tra, gwir eo, a c'hall degas trubuilhoù en tremenir, er parkañ. Evel m'eo bet graet er Porzh-Gwenn, e talc'homp gant studiañ raktresoù a-bep seurt en lec'h all er gumun. **A-raok seveniñ an traoù e vefont kinniget d'ar boblañs, ma n'eo ket bet graet c'hoazh.** Da c'hortoz, da bep hini da gaout un hañvezh plijus, bezomp sitoianed gouest da vevañ an eil reoù gant ar reoù all.

Hañvezh plijus deoc'h holl !

Yvon LIRZIN, Aotrou Maer

Après ce second bulletin estival, nous reprenons un rythme de croisière trimestriel pour nos publications.

Rendez-vous en octobre, donc, pour notre prochain numéro !



Réouverture du GR 34 entre Pellinec et Disken an Aod

Nos ASVP ont procédé le 6 juillet à l'enlèvement de l'itinéraire de déviation qui avait été installé début avril. En effet, un éboulement avait eu lieu. Il était dangereux (risque d'une chute de plus de 10 mètres de hauteur) d'emprunter le chemin de randonnée, et, en plus, un passage répété aurait fragilisé l'ensemble et retardé voire empêché définitivement une réparation.

Après la stabilisation permise par cette fermeture temporaire, les propriétaires de la partie qui s'était écroulée ont pris intégralement à leur charge les travaux de réparation du sentier afin de respecter l'usage de la servitude, et leur artisan a travaillé en lien avec nos services.

SOMMAIRE

3. GWENAN KOZH

4. RETOUR EN IMAGES

5. ON L'A VOTÉ

6. LE TRAIT DE CÔTE À LA LOUPE

8. JEUNES GWENAN

9. LES FOODTRUCKS DE L'ÉTÉ

10. INTERVIEWS : LES FESTIVALS

D'AOÛT

12. LE MOT DES MINORITÉS

13. AGENDA & INFOS

14. À L'HONNEUR

15. IDÉES LECTURES POUR

GRANDS ET PETITS ENFANTS

Directeur de publication : Yvon Lirzin Responsable de rédaction : Lorène Güney Rédaction et réalisation graphique : Elu.e.s & services municipaux Traduction en breton : Hervé Le Bihan Crédits photos : Fonds municipal, Michel Ollivier, associations. Impression : TyPrint

DE LA BOXE À L'EHPAD

Des exercices hebdomadaires qui mettent K.O. les troubles cognitifs et la mauvaise humeur

C'est désormais un rendez-vous hebdomadaire pour plusieurs résidentes et résidents de notre maison de retraite : une heure de boxe avec un champion de la discipline, Florian Le Boubennec. Dans la bonne humeur et la bienveillance, ce dernier s'adapte au niveau de ses deux groupes qui, grâce à des exercices adaptés, progressent de semaine en semaine.

« Maintenant, nous allons travailler les parades. Comme je vous l'ai déjà dit, il est important en boxe de savoir mettre des coups, mais il faut aussi savoir ne pas en prendre. (...) Là, je vais viser l'oreille droite de Thérèse, et elle va riposter avec un direct gauche. » Nous sommes bien au premier étage de l'Ehpad de Penvénan, et Thérèse est une résidente qui participe chaque semaine à l'**activité boxe** animée par l'intervenant extérieur **Florian Le Boubennec**. Frite en mousse à la main pour toucher les oreilles en simulant des coups, ce champion de France élite B et champion de France espoir, originaire de Pommerit-Jaudy, se bat avec eux **contre les troubles cognitifs, chaque jeudi** depuis plus de 18 mois.

De 14h30 à 15h30, c'est un **premier groupe** d'une petite dizaine de résidents avec des troubles cognitifs qui bénéficie de l'activité. Eux n'enfilent pas de gants de boxe mais font chacun leur tour des **exercices pour stimuler les réflexes**. Par exemple, en 30 secondes, il faut taper sur des modules quand une lumière rose s'y allume, de manière aléatoire. « C'est une vraie application pour des entraînements de boxe, non conçue pour des personnes âgées, mais je change les réglages et j'invente des exercices adaptés aux personnes âgées », explique Florian Le Boubennec.



Des progrès visibles en 6 à 7 semaines

Il a commencé l'intervention en boxe auprès de personnes âgées à l'Ehpad de Penvénan, et désormais il intervient régulièrement dans une quinzaine d'Ehpad du territoire. « Cela me plaît énormément, ça me change de public, et le fait qu'ils puissent s'améliorer me plaît beaucoup. » Il consigne sur un document les relevés qu'enregistre son application. Thérèse par exemple, lors de sa première participation il y a quinze semaines, avait tapé 26 fois sur les éléments roses en 30 secondes. Aujourd'hui, son score est de 43. Florian Le Boubennec explique : « je ne fais pas non plus de miracles, souvent les gros progrès sont visibles entre la première et la sixième, septième séance. Après, ça se stabilise, mais **se maintenir à son mieux, c'est déjà un exercice.** »

Le record de la séance sera cette fois pour Joseph : 45. Les « bravo » « Oh là là » « Oohhh » fusent autour de lui, comme à chaque fois que les scores sont bons. Car même si la boxe est un sport de combat, c'est bien dans la **bonne humeur** que l'activité se déroule. **Le jeune boxeur, extrêmement patient et bienveillant**, est prêt à réexpliquer à chaque personne chaque exercice à plusieurs reprises, comme pour la première fois. Certains résidents ne se souviennent pas être déjà venus à l'atelier la semaine précédente, mais leurs réflexes s'affûtent quand même. Leur coach, tenue de sport, est concentré comme sur un ring sur ses élèves qu'il connaît très bien, et dont on voit qu'il se sent proche, concerné, tout en maintenant une distance respectueuse.

« Le rose où est-il ? », demande une résidente qui doit maintenant taper sur les modules à lumière rose de la main droite et ceux à lumière bleue de sa main gauche. « Sous ses yeux », commente avec le sourire une voisine. Des résidents de l'Ehpad de Plouaret venus assister à l'activité, enthousiastes, s'essayent eux aussi aux exercices. Verdict : « En regardant les autres, on se dit que c'est facile, mais ce n'est pas si simple que ça ! »



« Ils sont super forts »

Une fois l'atelier avec le premier groupe terminé, Florian Le Boubennec attend ses élèves de 15h30. « Je fais de la boxe avec eux depuis deux ans, ils sont super forts, vous allez être impressionnée », lance-t-il. Au programme jusqu'à 16h30 pour ce **second groupe** lui aussi mixte : **travail sur les réflexes** pendant 10 minutes, **échauffement** de 5 minutes, **puis uniquement des exercices de boxe, avec des gants**. Les résidents s'échauffent tout le haut du corps, assis. « C'est agréable », peut-on entendre quand il faut tourner la tête d'un côté puis de l'autre.

Puis le jeune homme navigue entre les résidents pour les faire taper dans un support en leur expliquant de véritables techniques de boxe. Il les amène à effectuer des **enchaînements de plus en plus complexes** et longs, qui les font **travailler sur les réflexes et la coordination**, en ne cessant de rappeler avec gentillesse les différents principes de l'exercice - « oreille gauche / direct droit, oreille droite / direct gauche ». Pour les enchaînements de directs et crochet, Joseph, lui, se met debout. Mais même assis, les autres résidents font preuve d'un entrain et d'une motivation sans faille jusqu'au bout de la séance. Une résidente conclut : « Ça cogne sur les doigts, mais ça fait du bien ! »

Crêperie estivale, shiatsu et thérapie animale...

Quand ils ne boxent pas, les résidentes et résidents de l'Ehpad sont bichonnés par le personnel à travers un prisme d'activités et d'initiatives. Chaque jour de la semaine, quelques résidents regroupés par affinités passent la journée dans **un pôle d'activités aménagé comme un petit appartement**, avec un salon, une salle à manger et une cuisine. À partir de 11h, ils préparent des gâteaux, une entrée ou un dessert puis ils déjeunent ensemble sur une grande table qu'ils dressent eux-mêmes avec de la belle vaisselle comme à la maison. Après le repas, ils font une partie de la vaisselle et l'essuient, avant de **pratiquer une activité manuelle, de chant, ou de thérapie par les animaux**. La thérapie animale est accessible par ailleurs de manière quotidienne à l'ensemble des résidents, puisque deux chiens et deux chatons passent leur journée dans la structure. Les **fauteuils de bercitude**, des rocking-chairs moelleux dont il est facile de se lever seul, ont été installés dans la partie commune baignée de lumière. Cet été, la **salle d'animations est transformée en crêperie** : du lundi au vendredi, quelques tables peuvent être réservées par les résidents qui souhaitent inviter leurs familles au restaurant tout en restant dans les murs. Autre activité estivale : un **moment au camping des Dunes** et, si le temps le permet, une baignade à la plage des Dunes grâce aux fauteuils adaptés installés par la commune début juillet. Chaque vendredi matin, **Marine Pobel** intervient également pour **une heure de shiatsu**.

Concours des Jardins Fleuris

Une balade tout en couleurs !

Le mois de juin a été synonyme de fleurs et de bonne humeur à Penvénan. Nos quatre élu.e.s qui composaient le jury du concours Jardins Fleuris sont allés à vélo à la **rencontre des 9 candidats**. Ils ont eu grand plaisir à découvrir vos jardins : sauvages, ordonnés, colorés... tous différents !

Leur balade à vélo leur a aussi permis d'admirer au passage bien d'autres façades et jardins fleuris, chez des habitants qui n'étaient pas candidats mais qui, eux aussi, contribuent chaque jour à colorer et égayer notre commune.

Merci à toutes et tous, et rendez-vous à la rentrée pour la remise des prix et féliciter ensemble toutes les jardinières et les jardiniers.



Feu d'artifice du 13 juillet

Les festivités annuelles du 13 juillet se sont déroulées dans la bonne humeur à Port-Blanc. Après avoir mangé une galette-saucisse préparée par les bénévoles du **Comité de Jumelage**, les touristes comme les locaux ont pu profiter du feu d'artifice.

À préciser qu'il y a eu un petit problème technique : le feu a duré moins longtemps que prévu et il n'y a pas eu de bouquet final. Rendez-vous l'année prochaine pour un feu complet.



© Aurélien - Le Regard d'Auré

Permanence d'élu.e.s à Buguéllès

Une bonne centaine d'habitantes et habitants de Buguéllès est venue à la permanence d'élu.e.s qui se tenait de 17h à 20h le 1^{er} juillet rue de la Fontaine. Le principe ? Discuter des besoins de leur quartier, à court, à moyen et à long terme. **Plusieurs chantiers avaient été identifiés et ont fait l'objet de différents ateliers de travail et d'échanges.** Notre municipalité compte renouveler ce format à Port-Blanc et au bourg tout au long de sa mandature.



En plus **des remarques libres**, les citoyennes et citoyens ont été invité.e.s à s'informer sur quatre thèmes différents :

- le plan de circulation du festival de Buguéllès
- l'aménagement de la zone du port de Buguéllès - île du Bilo
- l'aménagement de la zone de la rue du Port (avec la maison en ruine qui appartient à la commune)
- l'aménagement pour la sécurité routière rue de la Fontaine

Trois groupes de travail ont été créés avec des volontaires pour plancher sur trois de ces sujets (aménagement du port, de la zone de la ruine, et sur la modification et prolongation de la piste cyclable).



PORT-BLANC : vos élu.e.s vous invitent à venir échanger le mercredi 16/09 de 18h à 20h au Centre Nautique

Accueil des nouveaux habitants et bébés 2025

Vendredi 19 juin, les nouveaux habitants et les bébés de la commune nés en 2025 ont été reçus dans la salle détente du Complexe sportif par le maire Yvon Lirzin, l'adjointe aux affaires sociales Anne-Marie Derrien et plusieurs autres élu.e.s. « Cela fait toujours plaisir d'accueillir des plus jeunes, car ils représentent l'avenir », a déclaré le maire.



Un bol breton à oreilles avec le prénom de chacun des 13 nouveaux-nés a été remis aux familles. Les absents sont invités à retirer leur bol lors des permanences du CCAS en mairie.

Un bon cadeau pour chaque CM2

Nous avons offert à chaque élève de CM2 de nos écoles un bon cadeau d'une valeur de 25 euros à la librairie *Le Bel Aujourd'hui* à Tréguier. Les années précédentes, ils recevaient un dictionnaire. Nous avons choisi cette nouvelle formule afin que les enfants apprennent à se rendre dans une librairie, et puissent y choisir des fournitures scolaires ou un livre à leur goût. La cérémonie de remise à la mairie a été **suivie par un déjeuner intergénérationnel à l'Ehpad**.



Quelques mesures votées par le Conseil municipal avant l'été

Toutes les délibérations des conseils municipaux sont mises en ligne dans les jours qui suivent leur vote sur le site internet de la mairie, mais voici quelques mesures clés à retenir.



Enregistrement obligatoire des meublés de tourisme afin de mieux encadrer et mieux réguler

Lors du conseil municipal du 26 mai, pour faire face à la multiplication des locations saisonnières de logements alors que l'on constate une pénurie de logements en résidences principales à l'année, nous avons voté pour mettre en place une procédure d'enregistrement des meublés de tourisme.

S'appuyant sur la loi Le Meur, qui date de novembre 2024, et qui vise à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale, nous avons décidé que **toutes les locations de meublés touristiques devront faire l'objet d'une déclaration**.

De **nouveaux taux d'abattement fiscal** ont été fixés, et le **Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) est dorénavant obligatoire** pour tous les logements proposés nouvellement à la location en meublé de tourisme.

Par ailleurs, notre commune pourra désormais définir des **quotas d'autorisations de meublés de tourisme** et ainsi réserver des secteurs sur le plan local d'urbanisme (PLUI-H) pour les constructions de résidences principales. Les communes peuvent limiter à 90 jours par an la durée maximum pendant laquelle les résidences principales peuvent être louées à des touristes (au lieu de 120 jours précédemment). Une amende civile de 15 000 euros pourra être appliquée en cas de dépassement du nombre de jours de location autorisé sur la commune et 2 amendes administratives pourront également être prononcées par le maire (10 000 euros maximum en cas de défaut d'enregistrement d'un meublé de tourisme, 20 000 euros maximum en cas de fausse déclaration ou d'utilisation d'un faux numéro d'enregistrement).

Adoption à la majorité par 20 voix POUR et 3 abstentions



Déclaration en ligne de votre activité d'hébergement

Normalement, les propriétaires de meublés touristiques avaient jusqu'au 20 mai 2026 pour se déclarer. Si c'est votre cas et que vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez sortir de l'irrégularité en vous enregistrant auprès d'un service national dédié : <https://www.declaloc.fr>

Cet outil vous permet de remplir un Cerfa de meublé de tourisme ou de chambre d'hôtes en ligne, et de le transmettre automatiquement à la commune.

Si vous vous connectez pour la première fois, il vous sera demandé de créer un compte.

Cette démarche facilite :

- l'enregistrement d'un récépissé type CERFA dématérialisé et / ou un numéro d'enregistrement
- la consultation, la gestion et l'archivage de vos déclarations d'activité d'hébergement
- la demande d'un changement d'usage



Désignation du référent déontologue

Au début de la séance du conseil municipal du 29 juin, l'avocat et expert en déontologie de l'élu, Maître Yves Avril, s'est présenté et a expliqué la fonction de référent déontologue.

Ce dernier a pour mission d'**accompagner les élu.e.s afin de les prémunir contre les risques juridiques**, et en particulier les risques de poursuites pénales, liés, par exemple, aux situations de conflits d'intérêts dans lesquelles ils peuvent se trouver. Concrètement : si un.e élu.e a un questionnaire éthique, il peut poser sa question par écrit au référent déontologue, qui lui répondra également par écrit, en lui apportant tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu.e local.e.

Maître Yves Avril était le référent déontologue du précédent conseil municipal et, après être sorti de la salle du conseil pour ne pas influencer le vote, il a été **reconduit dans ces mêmes fonctions**, à l'unanimité - fonctions qu'il exerce à titre bénévole. À noter qu'il est également référent déontologue auprès des élu.e.s du conseil départemental.

Adoption à la majorité par 22 voix POUR et 1 abstention



Règlement intérieur des activités périscolaires : s'inscrire à la cantine en amont pour lutter contre le gaspillage



Lors de la séance du conseil municipal du 29 juin, des modifications ont été apportées au règlement intérieur des activités périscolaires qui sera **effectif à partir du 1^{er} septembre**.

Le principal changement concerne le fonctionnement d'inscription pour le restaurant scolaire et la garderie. Pour rappel, jusqu'à maintenant, les élèves de nos écoles s'inscrivaient le matin même à la cantine du midi et pouvaient aller en garderie sans avoir réservé au préalable. Désormais, pour les garderies du matin et

du soir ainsi que la cantine, les réservations et désinscriptions se feront uniquement en ligne avant le vendredi 12h00, pour la semaine à venir, via le **portail en ligne <https://logiciel-enfance.fr/>**

L'objectif principal est de **faciliter l'organisation des agents** du service périscolaire, du personnel en cuisine, et de **lutter contre le gaspillage** qui est actuellement important.

Adoption à l'unanimité par 23 voix POUR



À noter qu'à l'initiative des parents d'élèves de l'école Nicolas-Lebras, un questionnaire a été distribué aux parents d'élèves afin de savoir s'ils seraient favorables ou non à l'application d'une grille tarifaire en fonction du quotient familial pour le restaurant scolaire.



Changement de lieu de tenue des conseils municipaux

Lors du conseil municipal du 29 juin, le dernier avant l'été, a été voté un changement de salle pour la tenue des conseils municipaux. En mai 2024, il avait été décidé que les conseils municipaux se tiendraient à la salle des fêtes. Nous avons cependant considéré que la vétusté et le manque de modularité de cette salle ne permettaient plus d'y organiser les séances de conseil dans des conditions optimales. Nous avons donc décidé que les conseils municipaux se tiendraient désormais à la **salle d'animation de Buguéls**, située rue de la Fontaine, dans le respect des principes et conditions que nous nous devons de respecter en matière de neutralité, de conditions d'accessibilité et de sécurité du public, et de publicité des séances.

Adoption à l'unanimité par 23 voix POUR

La stratégie de notre commune face

Le 9 juillet, une réunion s'est tenue à la salle des fêtes afin d'informer et d'échanger sur l'avancement de l'étude qui porte sur l'évolution de notre trait de côte et des possibles scénarios envisagés à moyen et long terme. Quelles ont été les réponses des propriétaires sur cette zone au questionnaire du Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) ? Quels pourront être les moyens d'action de la commune ? Différents enjeux ont été détaillés avant un échange entre les différents acteurs.

À Penvénan, nous avons fait le choix de définir une **stratégie collective pour l'anticipation et la gestion du recul du trait de côte**, qui a déjà commencé, dû au réchauffement climatique et à la montée des eaux que ce dernier entraîne. C'était un choix de la municipalité précédente, et c'est aussi le nôtre. Nous pensons en effet que **le besoin collectif prend le dessus sur la multiplicité de stratégies particulières**, cette dernière étant plus difficile à gérer et surtout moins efficace qu'une stratégie globale collective.

Dans ce cadre, plusieurs actions sont menées, dans un premier temps essentiellement des études. Une enquête avait été menée par le CEREMA auprès des propriétaires de biens menacés par le recul du trait de côte, et le 9 juillet, les résultats ont été présentés à plus d'une cinquantaine de citoyennes et citoyens. À la table des intervenants, des élus, l'ingénieur de la commune, une représentante du CEREMA, un représentant de l'Établissement Public Foncier (EPF) de Bretagne, et un représentant de la Direction Départementale du Territoire Maritime (DDTM).



Réparer les ouvrages même non-pérennes

Après un mot d'accueil du maire Yvon Lirzin, l'ingénieur de la commune, Jean-Jacques Poudroux, a présenté le contexte historique et l'impact sur le nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI-H) de la gestion du trait de côte. Il a rappelé les **3 grands principes** de notre stratégie littorale :

- Agir dans la limite du raisonnable
- Ne pas lutter contre les éléments naturels
- Protéger les personnes et le patrimoine

Le premier principe a notamment une dimension financière et pourrait signifier « pas à n'importe quel prix ». Le deuxième de ces principes quant à lui avait été assez mal perçu par une partie de la population, qui y avait vu une simple décision de « laisser faire ». Or, le but premier d'une des études menées était bien de faire le point sur les dégâts actuels afin d'assurer un budget pour l'entretien des ouvrages même non-pérennes. Le seul ouvrage pérenne est la digue de Port-Blanc - sous gestion de LTC -, mais, afin de protéger notre richesse géographique et nos administré.e.s et conserver l'attrait touristique de notre littoral, nous avons décidé de prendre en charge les réparations sur des ouvrages non pérennes par ordre de priorité, et selon les règles de l'art préconisées par un cabinet spécialisé. Des travaux doivent normalement débuter au dernier trimestre 2026.

Anticiper à 30 ans et 100 ans

Comme nous sommes sur une situation d'anticipation, plusieurs projections sont émises par différents organismes, qui ne placent pas le recul du trait de côte au même endroit au même moment. Le scénario retenu par l'intercommunalité est un scénario qualifié de « médian ». Il prévoit une élévation du niveau de la mer de vingt centimètres en trente ans et de soixante centimètres en cent ans. Des cartes prenant ces données en compte devraient donc être intégrées dans le futur PLUI-H, qui définira de nouvelles règles d'urbanisme suivant ce scénario.

À retenir parmi elles, l'interdiction de nouvelles constructions dans la première zone, à l'exception d'ouvrages de protection contre les risques de submersion, de travaux de réfection ou de constructions démontables. Dans la seconde zone, si une nouvelle construction peut être autorisée, une somme sera consignée dans l'hypothèse où la maison devrait être démolie car menacée par les eaux.

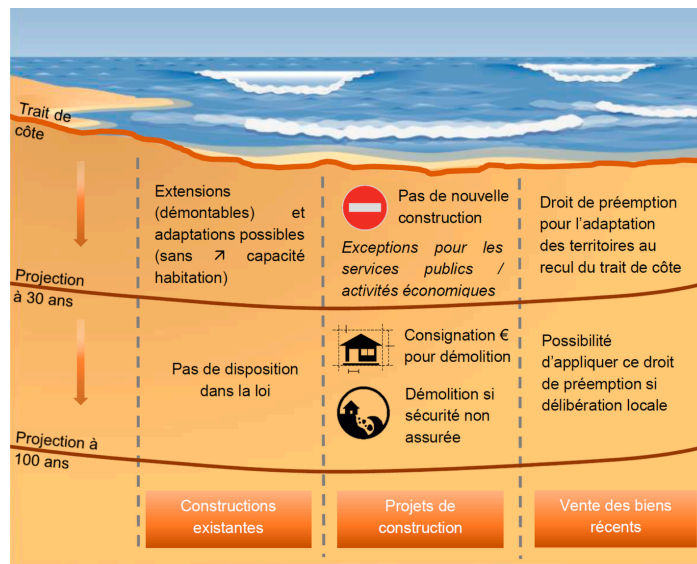


Schéma conséquences de la carte locale d'exposition sur les biens. Cerema, fond de plan d'après Laieta30, Wikimedia Commons

104 logements impactés à 100 ans

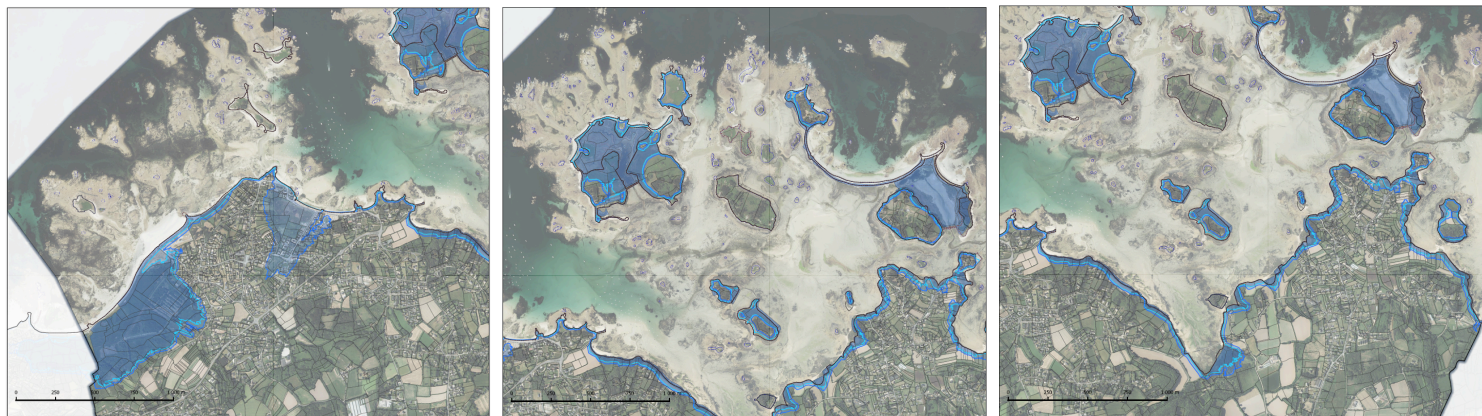
Chloé Tran Duc Minh, pour le CEREMA, a présenté en détail les résultats de l'enquête de voisinage. Deux échéances ont été choisies : la première à 0-30 ans, et la seconde à 30-100 ans. Un questionnaire a été adressé à tous les propriétaires dont le bien est touché par le risque d'érosion d'ici à 100 ans. Il y aurait alors 184 bâtiments impactés, dont 104 logements. Cent-trois personnes ont répondu au questionnaire, fait de cases à cocher et de questions plus libres, qui ont permis aux répondants de produire de nombreuses contributions rédigées (partage d'informations, interrogations personnelles, demandes sur des secteurs particuliers, critiques sur les études menées et la stratégie choisie...).

Parmi les propriétaires exposés à 30 ans, 16% sont des résidences principales ; pour les propriétaires exposés à 100 ans, 28% sont en résidence principale. Le questionnaire a permis de savoir que, principal et secondaire mélangés, la majorité des répondants occupe son logement de 2 à 6 mois dans l'année. « Pour les personnes dont le bien est exposé d'ici à 30 ans, s'il était impacté, que cherchiez-vous à faire ? » : à cette question, huit répondants ont choisi la réponse « rester à proximité du littoral » et sept « rester sur la commune de Penvénan, même si ce n'est pas en bord de mer ».

Xavier Pougard, adjoint au maire en charge de l'Urbanisme, l'Environnement et les Affaires maritimes, explique : « Nous avons choisi de prévoir de couvrir largement les besoins de relogement en fonction de ces réponses, en considérant que nous devons anticiper un besoin de vingt logements. Nous avons identifié deux zones à Port-Blanc et à Buguélès dans le cadre d'une stratégie de relogement, qui couvrent chacune, seule, l'entièreté des besoins éventuels ». Ces deux zones foncières réservées à l'urbanisation pour de la relocalisation respectent les règles de densité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui fixe un maximum de 18 logements par hectare. À noter qu'elles viennent en complément d'autres solutions sur le secteur du bourg gérées par des bailleurs privés (projet *Coopalis* au quartier des Promenades, projet *Cap Terre et mer* quartier de la Gare, cf. p.13).



au recul du trait de côte



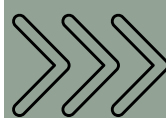
Ces trois cartes seront en annexe de notre PLUi-H pour visualiser le recul du trait de côte, en bleu ciel à l'horizon à 30 ans, en bleu marine à l'horizon à 100 ans (réalisation © Lannion-Trégor Communauté, service Géométrie, août 2025). Le CEREMA a développé 8 cartes, pour Penvénan, qui couvrent l'ensemble de notre trait de côte.

Les règles fixées par la DDTM

Dans le questionnaire du CEREMA, **vingt-neuf personnes sur cent-trois** ont déclaré avoir déjà réalisé des travaux, notamment des enrochements, la réfection de murs de protection ou la surélévation d'habitations. Trente et une personnes n'envisagent pas d'en faire, dont quinze dont le bien est exposé à trente ans. La majorité des répondants ne savent pas ce qu'ils feront. La DDTM, à la réunion du 9 juillet, a rappelé **une ancienne loi napoléonienne** stipulant le droit du propriétaire de protéger son terrain, en parallèle d'un ensemble de règles contraignantes à respecter (entre autres, ne pas impacter le terrain voisin, ne pas intervenir sur le domaine maritime). Cependant, le représentant de la DDTM a fait part d'un volontarisme : les règles ne seront pas changées, mais, si elles sont trop contraignantes, elles peuvent ponctuellement évoluer pour **suivre un schéma d'aménagement**. Pour preuve, quand le sillon de galets à Port-Blanc avait été ouvert d'une brèche, la DDTM avait délivré une autorisation temporaire permettant une intervention rapide.



L'EPF de Bretagne était présent à la réunion du 9 juillet car il peut entrer en jeu si une entité publique (commune ou intercommunalité) fait acte de préemption sur l'un des biens situés dans la zone identifiée comme menacée par le recul du trait de côte. Alors que pour les achats et ventes entre particuliers, la loi du marché fixe la valeur, ce sera bien **le calcul de valeur en décroissance de l'EPF qui fera référence en cas de préemption d'un bien situé en zone submersible (à 30 et 100 ans)**.



Retrouvez les résultats complets du questionnaire et plus de cartes sur le site de la mairie, onglet littoral

LOISIRS

Naviguez toute l'année avec le Centre Nautique !

Envie de prendre le large, de découvrir de nouvelles sensations ou simplement de partager un moment convivial sur l'eau ? Le Centre Nautique vous accueille tout au long de l'année pour des activités de voile adaptées à tous les niveaux, en pratique sportive comme en loisir.

Deux périodes sont proposées :

- de septembre à fin octobre ;
- de mars à début juin.

Au total, 20 séances sont programmées :

- le samedi matin, place à la voile sportive avec des séances en Optimist et en planche à voile ;
- le samedi après-midi, profitez de la voile loisir en catamaran, dériveur ou rejoignez le Club Moussaillon pour les plus jeunes.

Tout le matériel est fourni par le Centre Nautique : bateaux, combinaisons et gilets de sauvetage. Il vous suffit de prévoir un coupe-vent, un bonnet, un short à porter par-dessus la combinaison ainsi que des chaussures fermées (de vieilles baskets conviennent parfaitement). Au-delà de l'apprentissage de la voile, le Centre Nautique met un point d'honneur à proposer des activités dans une ambiance chaleureuse et conviviale, où chacun peut progresser à son rythme, prendre confiance et surtout se faire plaisir sur l'eau.

Vous souhaitez en savoir plus ou avez une demande particulière ? L'équipe du Centre Nautique reste à votre écoute et peut étudier des besoins spécifiques afin de vous proposer une activité adaptée.



Les assos de l'école Nicolas-Lebras

Kermesse et fête de la Musique : une belle réussite pour l'Amicale Laïque

Cette année, avec une nouvelle équipe, l'**Amicale Laïque** a pris ses marques et s'est concentrée sur quelques actions : un goûter d'Halloween et une chasse aux œufs de Pâques (avec l'APEL) ont été organisés pour les enfants.

Une vente de coquilles Saint-Jacques en décembre et un repas à emporter début mars ont permis de contribuer au financement de différentes activités pour les enfants de l'école. Merci encore au Comité Saint-Gildas qui a également généreusement participé avec un don.

Fête de la musique à Port-Blanc

Pour terminer l'année scolaire, la 1^{ère} édition de la Kermesse-Fête de la musique a eu lieu le samedi 27 Juin à Port-Blanc. L'association a eu le plaisir de réunir près de 400 personnes sur la journée.

Sous un magnifique soleil, petits et grands ont profité d'une après-midi animée : jeux de kermesse en tous genres, spectacle des enfants, barbe à papa, crêpes et tombola. À partir de 18h, la journée s'est prolongée en **Fête de la musique**. L'ambiance, chaleureuse et familiale, a contribué au succès de cette belle édition, au cours de laquelle **250 repas de moules-frites** ont été servis par l'équipe de bénévoles.

L'équipe de l'association remercie tous les participants, sponsors et commerçants de Penvénan, les musiciens et tous les bénévoles, dont l'engagement a largement contribué à la réussite de cette manifestation. Les bénéfices de l'événement **permettront de mettre en place de nouveaux projets pour la rentrée prochaine**. Un moment convivial pour remercier les bénévoles est prévu à la rentrée.

Une deuxième année riche pour Div Yezh



L'**association Div Yezh Perwenan**, composée de parents d'élèves bilingues de l'école publique de Penvénan, s'est reformée en 2024 pour financer des sorties scolaires ou l'achat de matériel en rapport avec la langue et la culture bretonne pour les enfants de l'école, qu'ils soient en filière bilingue comme monolingue. Grâce à des subventions communales et aux adhésions des parents, elle a également pu organiser des apéros bretons à la médiathèque (4 fois dans l'année) ouverts à tous, un spectacle de théâtre breton/français pour tous et participer à la Redadeg, une course associative, au mois de mai dernier. **La plupart de ces actions seront reconduites pour l'année scolaire 2026-2027.**



L'APEL - Sacré-Coeur

Une Kermesse réussie et de belles perspectives

La kermesse de l'école Sacré-Cœur a débuté dès 11h avec le défilé des vélos fleuris, réunissant les enfants et leurs parents dans une ambiance festive et conviviale. Les élèves ont ensuite présenté un flash mob.

Deux-cent repas ont été servis, grâce à la précieuse collaboration de la ferme Keredern de Trédarzec.

La journée s'est poursuivie avec l'ouverture des stands. Quelques nouveautés étaient proposées, notamment l'atelier bracelets et la course du serveur, qui ont ravi les enfants comme les adultes.

L'APEL prépare déjà la rentrée avec enthousiasme. Dès le mois d'août, ses bénévoles seront mobilisés au Festival de l'Air du Large pour animer le stand Paillettes.

À la rentrée scolaire, de **nouvelles actions seront mises en place afin de financer les sorties des élèves et le projet de végétalisation de la cour de l'école.**

Après avoir été reçu à la mairie pour recevoir un bon cadeau à utiliser à la librairie *Le Bel Aujourd'hui* de Tréguier, les élèves de CM2 ont également reçu une calculatrice offerte par l'APEL.

L'avant-dernier jour d'école, une sortie pédestre à Gouermel a été organisée pour l'ensemble des élèves. Accompagnés de leurs enseignants, les enfants ont ensuite été rejoints par leurs parents pour partager un pique-nique convivial.



NOUVEAU

Aide aux devoirs du CP à l'université

À la rentrée de septembre, un service d'aide aux devoirs gratuit sera mis en place par la municipalité, pour les enfants et jeunes de Penvénan. Il y a quelques années, une enseignante retraitée intervenait sur le temps de garderie du soir une fois par semaine. Nous souhaitons créer un pôle ressource de bénévoles plus important, et aider les élèves scolarisés aussi au collège et au lycée.

Côté élèves

--- les élèves du CP au CM2 pourront être accompagnés pour leurs devoirs sur le temps périscolaire (garderie du soir).

--- les élèves du collège, lycée, voire post-BAC selon la demande, pourront s'inscrire sur des créneaux hebdomadaires et l'aide sera dispensée dans une salle de la médiathèque. Un accompagnement pour monter les dossiers *Parcoursup* sera également proposé.

Dès que les familles auront les différents emplois du temps, nous mettrons en ligne un questionnaire afin de déterminer quels sont les meilleurs créneaux par tranche d'âge.

Côté bénévoles

Nous allons organiser une réunion de présentation du projet pour les personnes intéressées pour être bénévoles. Nous communiquerons la date et l'heure sur notre page Facebook et sur Intramuros. Si vous souhaitez en plus être contacté par mail dans ce cadre, écrivez-nous à communication@ville-penvenan.fr

Les foodtrucks de l'été

Depuis le printemps, plusieurs restaurateurs sont installés au square Charles-Marie-Guillois, le long du boulevard de la mer à Port-Blanc. Durant l'été, d'autres food-trucks se partagent à tour de rôle l'emplacement situé entre le Camping et la Plage des Dunes. Côté Buguéls, la ferme du Boutill a inauguré un nouveau food-truck devant la plage de Gouermel.

Le Repaire de Boutill à Buguéls



Dimanche 12 juillet, l'heure était à la fête à la ferme du Boutill. **Cécile et Gurvan** ont inauguré leur food-truck dans un cadre champêtre, vue mer, au son du surf-rock hypnotique des *Three Buzzards*. Autour d'un verre de l'amitié et de galettes en dégustation, la propriétaire de la ferme et son équipe ont présenté leur nouveau projet.

Dans une **ambiance guinguette**, l'idée est de compléter l'offre de restauration entre Plougrescant et Penvénan en proposant des «galettes faites avec amour et une vue inoubliable sur l'anse de Gouermel.»

Ouvert tous les jours de 10h à 18h.
Vente de légumes bios les mardis et jeudis.

L'espace restauration en terrasse boulevard de la mer à Port-Blanc



Cette année encore, le square Charles-Marie-Guillois, sur le boulevard de la mer à Port-Blanc, accueille 3 food-trucks et leur terrasse : crêpes et galettes, huîtres, burgers et glaces à l'italienne... il y en a pour tous les goûts.



Les food-trucks des Dunes à Port-Blanc

Sept food-trucks se succèdent à tour de rôle midi et soir aux Dunes.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MIDI	Kootu	La Roses des Vents	La Pat' de Nat'	Roule ta crêpe	Yum Yum Food Truck	La Roses des Vents	Kootu
SOIR	Kootu	La Roses des Vents	La Pat' de Nat'	Bigoud'n Truck	Le Rougail Breton	La Roses des Vents	Kootu



LA ROSE DES VENTS
Pizza, Fish and Chips



KOOTU
Crêpes et Galettes

BIDOUG'N TRUCK
Burgers



N'oubliez pas : les vacanciers non résidents au camping comme les locaux peuvent commander du pain et des viennoiseries à retirer à l'accueil du camping de 8h30 à midi. Il suffit de passer à l'accueil pour passer sa commande et la régler au moins la veille de la livraison.



Les marchés de l'été



Lundi soir

BUGUÉLÈS

avec stands
associatifs crêpes
et galettes

Jeudi matin

PORT-BLANC

parking de la
chapelle

Samedi matin

LE BOURG

devant la mairie

Zooms sur un festival de musique classique tout jeune à Port-Blanc...

Euphémé

Du 4 au 6 août, le festival Euphémé est de retour à Penvénan pour sa deuxième édition et propose trois journées musicales et festives. L'ambition qui a animé sa création ? Mettre en valeur de jeunes musiciens - récemment diplômés du conservatoire ou encore en étude.

Navigant entre les époques et les styles, entre musique de piano, de chambre, ensemble vocal et musique celtique, les organisateurs du festival revendiquent « un esprit simple et familial » et offrent une attention toute particulière aux enfants. En effet, ces derniers sont invités à deux matinées d'ateliers gratuites, puis à participer au concert de clôture. Deux concerts sont également destinés aux petits et aux grands : une adaptation de Pierre et le loup, ainsi qu'un programme pour deux pianos autour de l'imaginaire en musique.



Pouvez-vous nous présenter votre festival en quelques mots et quelques chiffres clés ?

« Du 4 au 6 août, 20 musiciens, 6 concerts uniques, deux matinées d'ateliers musicaux pour les enfants de 7 à 14 ans. Le tout gratuit. »

Cette année, quels choix avez-vous faits pour votre programmation ?

« Nous avons tout d'abord souhaité conserver une programmation très riche et variée. Vous pourrez découvrir un concert de musique ancienne plein de poésie, des moments plus abstraits et improvisés avec le Duo Momentum, mais aussi venir danser lors du bal folk organisé à la ferme de Boiséon.

Le cœur de cette édition est cependant consacré à l'enfance : deux concerts ont été spécialement pensés pour les plus jeunes et le concert de clôture réunira les enfants participant aux ateliers et les musiciens du festival pour un dernier moment musical. »

Quel sera le moment fort de cette édition 2026 ?

« Tout ! Le moment fort c'est le festival. De l'ouverture à la clôture. »

Quel(s) apport(s) pensez-vous avoir pour la commune de Penvénan ?

« Le festival n'a pas la prétention d'amener quelque chose à la commune. Mais pour les habitants et les enfants, un instant de beauté supplémentaire parmi les paysages déjà très inspirants. »



**Programme complet et inscriptions
aux ateliers pour les enfants :**
festivaleuphemé.fr



et sur un festival désormais emblématique de Buguéès

L'air du large

Le Festival de Buguéès programmé le 7 et 8 août pour sa 12^e édition met tout en œuvre pour que cette manifestation culturelle soit incontournable. Aujourd'hui ce Festival est l'un des plus gros événements du Trégor, avec pour ambition 10 000 festivaliers par soir.

C'est grâce aux 500 bénévoles, à la ville de Penvénan, aux 57 communes de Lannion-Trégor Communauté, au Département, à la Région, aux partenaires et aux propriétaires terriens, que l'organisation de l'Air du Large travaille à répondre au mieux aux demandes des festivalières et festivaliers (aménagement des accès, des entrées avec un village d'accueil, des buvettes, avec 108 mètres de réseaux enterrés...)

La programmation du vendredi se revendique très festive (avec possibilité de déguisement) et pour le samedi, le bureau est fier d'accueillir Claudio Capéo, Soolking, Jungeli, Les Gaillards d'en Face, Carbonne et The Manky Melters. Venez nombreux !

Le mot du Président :

« Le Festival de Buguéès organisé à Penvénan, est un rendez-vous musical incontournable sur le Trégor.

Depuis sa création en 2002, on accueille des artistes de renom dans un cadre exceptionnel au cœur de la presqu'île de Buguéès en privilégiant une ambiance conviviale et à taille humaine.

Le Festival aura lieu les 7 et 8 Août 2026 avec 16 artistes au programme.

Le vendredi sera une soirée très festive et familiale et le samedi tout aussi festif avec des chansons françaises et du rock avec The Manky Melters pour clôturer le festival.

Le moment fort du festival sera le samedi avec une succession de tête d'affiches très attendues - Carbonne, Soolking et Claudio Capéo.

Le festival de Buguéès constitue un véritable atout pour la commune de Penvénan, il participe au rayonnement du territoire en attirant plusieurs milliers de festivaliers qui favorisent la fréquentation des commerces, des hébergements, des restaurants et autres...

Le Festival contribue ainsi directement aux retombées économiques de la commune, de Lannion-Trégor Communauté et du département des Côtes-d'armor.

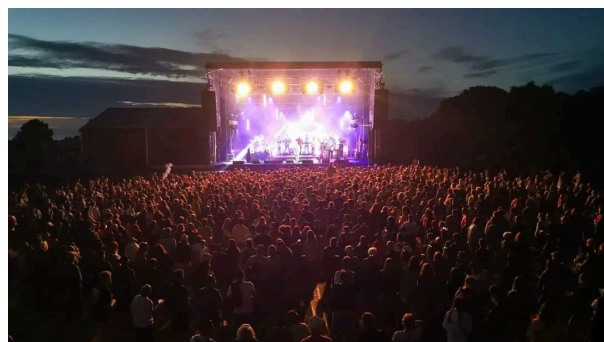
Venez nombreux, on vous promet un week-end de joie, de bonheur, de partage et de convivialité. »

Le Président,
Dany



Renseignements sur le site et sur les réseaux sociaux :

- www.festivaldebugueles.fr
- www.facebook.com/profile.php?id=100063996556696
- www.instagram.com/festivaldebugueles22



POUR PENVENAN



Adaptons sans plus tarder notre commune au réchauffement climatique

Les effets du réchauffement climatique sont de plus en plus tangibles, nous en avons à nouveau fait l'expérience. Les projections des scientifiques laissent peu de place au doute sur ce qui nous attend : des épisodes caniculaires de plus en plus fréquents, longs et marqués et, plus généralement, des phénomènes météorologiques de plus en plus intenses.

Bien que Penvénan demeure relativement protégée en comparaison d'autres territoires, la sécheresse n'en est pas moins déjà une réalité. Les conséquences de l'augmentation des températures sont palpables dans la vie de tous les jours et pour de nombreux corps de métiers particulièrement exposés, à commencer par les agriculteurs et les artisans.

Face à cette situation, il convient de nous mobiliser pour adapter notre commune.

La végétalisation fait partie des pistes sérieuses à explorer (<https://plusfraichemaville.fr/>). C'est un moyen naturel de procurer de l'ombre, de rafraîchir l'air, de favoriser l'infiltration des eaux de pluie, tout en embellissant notre cadre de vie. C'est aussi contribuer à préserver la biodiversité en offrant des habitats indispensables aux oiseaux, insectes pollinisateurs et petits animaux. La végétalisation renforce enfin le lien social lorsqu'elle s'appuie sur des projets participatifs et intergénérationnels !

Des actions concrètes peuvent être initiées à court et moyen terme : la création de jardins partagés, la plantation d'arbres, la végétalisation des espaces communaux, comme la cour de l'école, la mise en place de structures d'ombrage l'été aux abords de l'Ehpad, le développement de la collecte et du stockage d'eau de pluie, voire la végétalisation des façades de certains bâtiments publics.

Le programme de la majorité place la «protection de l'environnement et la transition écologique au cœur [des] priorités pour construire une commune plus saine, plus durable et plus solidaire».

Nous devons avancer sans plus attendre dans cette voie, tout en ouvrant une réflexion plus large et concertée sur l'adaptation de notre commune aux changements climatiques.

Pascale Allain et Alexandre Guilbaud
Contact : pourpenvenan@gmail.com



UNIS POUR AGIR



Buguélès Penvénan Port-Blanc

VOTRE opposition

La continuité... et le statu quo

Après plusieurs mois de mandat, le constat est sans appel : si la continuité est assurée, l'ambition, fait défaut. Changement et innovation semblent absents des priorités municipales.

Aménagements et cadre de vie

À Port-Blanc, la rue Anatole Le Braz est enfin terminée. Si la concertation avec les riverains est un point positif – que nous espérons voir devenir la norme – nous regrettons le manque d'harmonie des aménagements réalisés. Par ailleurs, alors que Penvénan se doit de valoriser son label «village fleuri», nous nous interrogeons sur le choix des priorités, à l'image de la réfection de la clôture du stade qui ne semblait pas constituer l'urgence première.

Transparence et représentativité

Nous avons réitéré notre volonté de participer à la commission d'appel d'offres, en vain. La règle de calcul appliquée écarte de fait les minorités, privant le conseil d'une réelle transparence. Malgré cela, grâce à une démarche constructive avec l'autre liste de la minorité, l'un de nos élus a pu siéger parmi les grands électeurs.

Vos préoccupations au cœur du Conseil

Nous portons votre voix lors de chaque séance. Lors des conseils, nous avons interrogé la majorité sur des enjeux majeurs :

- **Sécurité routière** : Quels projets de sécurisation et de limitation de vitesse pour la route de la Corniche et la route de Buguélès et de Lannion, où les riverains alertent sur les excès de vitesse ?
- **Action sociale** : Quels critères président à la composition du CCAS et quelles sont les actions concrètes menées par ses membres nommés par Monsieur le Maire ?
- **Double peine** : D'un côté, vos impôts locaux financent la création, l'entretien et le fonctionnement de nos infrastructures. De l'autre, lorsque vous consommez ces services, vous repayez le plein tarif, au même prix qu'un usager extérieur qui ne contribue pas à notre budget communal. Où est passée la reconnaissance de l'effort fiscal des contribuables de notre commune ?

Faisons entendre votre voix

Venez assister aux conseils municipaux. Si la retransmission web semble encore «trop novatrice» pour la municipalité actuelle, notre engagement, lui, est bien réel.

Vous souhaitez être entendus ? : unispourpenvenan@gmail.com.

Anne Tranvouez et Eric Dufouin,
Élus du groupe «Unis pour agir....malgré tout».

Août

- **Samedi 1er** Brocante JAP, Port-Blanc
- **Dimanche 2** Penvénan color, Port-Blanc
- **Dimanche 2** Cirque français, bourg
- **Mardi 4** Concert Trobairitz, chapelle St Nicolas, Buguelès
- **Mardi 4, mercredi 5, jeudi 6** Festival et ateliers de musique *Euphémé*
- **Vendredi 7** Rencontre littéraire Prix Louis-Guilloux, médiathèque
- **Vendredi 7 et Samedi 8** Festival de Buguelès
- **Dimanche 9** Régates de Port-Blanc, AANPB
- **Lundi 10** Breizh Banne, apéro concert, ça bouge à Penvénan, Place de l'église
- **Lundi 10** Don du sang, salle des fêtes
- **Jeudi 13** (dans le cadre du festival *Partages d'été*), Spectacle *Voyages en cabanes*, 19h30, jardin de la médiathèque
- **Vendredi 14** ANNULÉ Spectacle-visite guidée *La belle équipée de Séraphine*, 11h, Office de Tourisme
- **Dimanche 16** Marché de créateurs, parking de la chapelle de Port-Blanc
- **Mercredi 19 et jeudi 20** Cirque Gervais, bourg
- **Vendredi 28** Rencontre cinéma, médiathèque



Expositions tout l'été
à la *Salle Anatole Le Braz* au bourg et
à la *Salle du Marais* à Port-Blanc
(calendriers disponibles sur le site de la
commune et l'appli *Intramuros*)

Septembre

- **Samedi 5** Forum des associations, complexe sportif Emile-Robert
- **Samedi 12** La Grande Solitaire de Buguelès, bateaux Pop Pop, terrain du Bilo, l'après-midi
- **Mercredi 16** Permanence d'élus.e.s, Centre Nautique Port-Blanc, 18h-20h
- **Samedi 19 et Dimanche 20**, Journées Européennes du Patrimoine
- **Vendredi 18** Bus des Métiers, devant la médiathèque, de 9h à 12h
- **Vendredi 25** Rencontre cinéma, médiathèque
- **Vendredi 25 et samedi 26** Piker son, Logelloù
- **Dimanche 27** Trail de l'Estran



Octobre

- **Dimanche 11** Vide-grenier, les Cormoriciens, salle des Fêtes
- **Vendredi 23** Bus des Métiers, devant la médiathèque, de 9h à 12h

À NOTER

- beaucoup d'événements sont répertoriés sur le portail *Intramuros*
- nous publions régulièrement des «Que faire ?» sur notre page Facebook «Ville de Penvénan», dans lesquels nous listons les différents événements sur la commune.

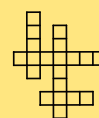
Vos marchés estivaux

Lundi soir
BUGUÉLÈS
(avec stand associatif crêpes/galettes)

Jeudi matin
PORT-BLANC
Parking de la chapelle

Samedi matin
BOURG

C'HOARL AR GWENAN



Nous vous laissons le temps de nous renvoyer vos réponses aux jeux du n°57. Vous retrouverez les solutions et de nouveaux jeux dans le prochain bulletin, à l'automne.

À SAVOIR

Penvénan, ville ambassadrice du don d'organes

Le 22 juin 2026 c'était la **Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et le remerciement aux donneurs**. Penvénan s'engage pleinement dans ce mouvement de sensibilisation et d'espoir.

Le don d'organes rassemble plus de 1 450 ambassadeurs à travers la France. Parmi eux figurent des municipalités mais aussi des entreprises, des hôpitaux, des associations et de nombreux citoyens. Enjeu de santé publique, le don d'organes est un acte de générosité qui peut sauver des vies. Pourtant, le sujet reste encore peu abordé au sein des familles. En France :

- 23 294 personnes sont actuellement en attente d'une greffe
- 6 148 greffes ont été réalisées cette année
- près de 1 000 personnes décèdent chaque année faute de greffon

Ces chiffres rappellent l'importance de mieux informer, sensibiliser et encourager le dialogue autour du don d'organes. La loi française repose sur le principe du consentement présumé, mais dans les faits, les proches sont souvent consultés et doivent témoigner de la volonté du défunt. Aujourd'hui, le taux de refus s'élève à 37,1 %, alors qu'il pourrait être réduit à 26 % si le dialogue familial était systématique. **En effet, 74 % des Français se disent favorables au don, mais seulement 49 % en ont parlé à leurs proches.**

Ce constat montre qu'un simple échange en famille peut transformer des vies : 1% de taux de refus en moins correspond à 100 greffons supplémentaires disponibles pour sauver des patients en attente.

« CAP TERRE ET MER »



TERRA DÉVELOPPEMENT est un promoteur immobilier de Lamballe qui propose à la vente 11 lots rue de la Gare. Le projet propose un programme avec de belles surfaces allant de 327 m² à 703 m².



02 96 30 78 37



Rond Point de la Ville Es Lan
6 Ter, Rue des Portes Plouais
22400 LAMBALLE



contact@terra-developpement.fr



Se déplacer facilement depuis Penvénan avec le réseau TiLT



Le réseau de transport TiLT (Transports Intercommunaux Lannion-Trégor) vous permet de rejoindre les principaux pôles du territoire sans utiliser votre voiture.

La ligne « Le Fou de Bassan »

En période estivale, la ligne Le Fou de Bassan relie Penvénan à Saint-Quay-Perros, en desservant notamment Port-Blanc, Buguelès, Trévou-Tréguignec et Trélévern. Cette ligne constitue une solution pratique pour accéder aux plages, aux sites touristiques et aux commerces du littoral de la Côte de Granit Rose.



La ligne des marchés (ligne M)

Toute l'année, la ligne M facilite vos déplacements vers les marchés locaux :

- **Le jeudi** : liaison entre Penvénan et Lannion, idéale pour profiter du marché hebdomadaire, des commerces et des nombreux services du centre-ville.
- **Le mardi** : desserte vers Plouaret lors des jours de marché.



Des correspondances vers tout le territoire

Depuis Lannion, le réseau TiLT permet de poursuivre votre trajet grâce aux lignes régulières vers de nombreuses destinations du territoire, notamment Perros-Guirec, Trégastel, Trébeurden, l'hôpital, la gare SNCF ou encore l'aéroport. Des services de transport à la demande complètent également cette offre de mobilité.

Un mode de déplacement pratique et responsable

Que ce soit pour faire vos courses, vous rendre au marché, découvrir la Côte de Granit Rose ou simplement vous déplacer sans voiture, le réseau TiLT offre une solution économique, pratique et respectueuse de l'environnement.

Pensez à consulter les horaires avant votre départ afin de préparer votre trajet en toute sérénité. Retrouvez toutes les infos en direct sur l'application Pysae.

A L'HONNEUR

Fête Nationale du 14 juillet

Yves Le Borgne décoré de la Légion d'honneur et médaillé de la Ville

Le 14 juillet a eu lieu comme chaque année une cérémonie du souvenir au Monument aux Morts. Mais cette année, la fête nationale a revêtu d'autant plus d'importance pour notre commune, qu'elle a été l'occasion également de voir un de nos concitoyens être décoré de la plus haute décoration française, la Légion d'honneur, à titre militaire.

Après lecture d'un message de M. Boigeol sur ses faits d'armes, le Général Schaeffer a remis sa Légion d'honneur à Yves Le Borgne - médaille apportée sur un coussin rouge par la Buguelésienne Annie Le Junter, elle aussi décorée de la Légion d'honneur et secrétaire de la 1788^e section de la Médaille militaire.

Devant ses proches et les Penvénanaises et Penvénanais venus pour l'occasion, l'émotion était palpable chez cet Ancien Combattant.

Voici le texte prononcé par Philippe Boigeol, président de la 1788^e section de la Médaille militaire :

« Né le 07 avril 1937, Yves est appelé en Algérie au mois d'octobre 1957 pour servir au sein du 57^e Régiment d'infanterie. Nommé caporal, il est pris dans une embuscade le 30 décembre 1958 et fait preuve d'une grande valeur militaire. »

Sa bravoure lui vaut d'être cité pour le motif suivant :

« jeune gradé qui depuis son arrivée au Régiment s'est fait remarquer par son attitude calme et son mépris du danger. Conducteur, s'est particulièrement distingué le 30 décembre 1958 au cours d'une embuscade rebelle sur la RN9 près du village d'Acherchour (département du SETIF). Pris à partie par un feu violent d'armes automatiques, a mis son véhicule à l'abri et a contribué par un tir précis de son pistolet mitrailleur à arrêter l'assaut des rebelles. Bien que grièvement blessé au cours du déplacement, a réussi à amener son véhicule à hauteur du half-track d'escorte, permettant ainsi à l'équipage du blindé d'assurer la protection de son chef de Corps. »

Cette citation à l'ordre du Corps d'Armée comporte l'attribution de la Croix de la valeur Militaire avec étoile de vermeil. Yves fut démobilisé après 28 mois de service.

Titulaire de la Médaille Militaire (plus haute distinction uniquement militaire),
de la Croix de la valeur Militaire avec étoile de Vermeil,
de la croix du combattant,
de la médaille des blessés,
de la médaille commémorative Algérie,
de la médaille de reconnaissance de la Nation,
Yves, voici enfin venu le moment, où la nation te rend l'hommage que tu mérites pour ta bravoure et tes sacrifices au service de la France. »



Pour terminer, tous les citoyennes et citoyens qui le souhaitent étaient invités au vin d'honneur à la mairie, au cours duquel le maire Yvon Lirzin a remis la médaille de la Ville gravée à son nom à Yves Le Borgne, devant différentes générations de sa famille - famille dont l'investissement dans notre commune sur différents plans a été saluée.



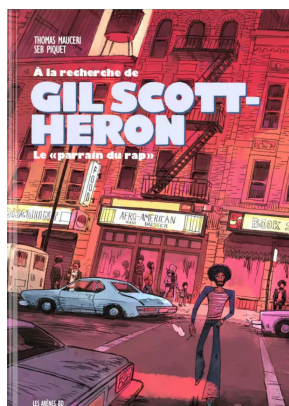
Yves Le Borgne décoré de sa Légion d'honneur, avec son épouse

Idées lectures de la médiathèque de Penvénan

Deux ouvrages pour prendre le large

À la recherche de Gil Scott-Heron

Thomas Mauceri, Sébastien Piquet



Le mot de l'éditeur : Plongez dans l'Amérique des années 1960 à 2010 à travers la rencontre manquée entre Gil Scott-Heron et **Thomas Mauceri**. Un roman graphique pour les amateurs de rap américain. « Pendant longtemps, j'ai cherché à rencontrer Gil Scott-Heron, légende de la musique noire américaine, afin de réaliser un documentaire sur lui. Ma quête a été jalonnée de faux espoirs et de rendez-vous manqués. Il est mort le jour où je devais le rencontrer.

Pendant des années, j'ai redouté le coup de téléphone d'un inconnu sorti de nulle part m'annonçant que Gil Scott-Heron était mort. Ce coup de fil, je l'ai reçu vendredi dernier. Le numéro de Gil s'est affiché sur mon téléphone. Mais ça n'était pas Gil qui appelait*.

Non, ce n'était pas Gil.

Cet inconnu sorti de nulle part, c'était une hydre à deux têtes.

C'était Dorothee Nolan et moi, Thomas Mauceri.

En avril dernier, nous avons reçu à la médiathèque l'auteur et le dessinateur de cette magnifique et très instructive bande-dessinée. Après avoir pu observer **Sébastien Piquet** crayonner le portrait de **Gil Scott-Heron** en musique, les lectrices et lecteurs de la médiathèque avaient pu en apprendre plus sur la genèse de ce projet. Les échanges avaient été très riches, et les personnes qui ont emprunté la bande-dessinée par la suite ont été conquies.



Le Gardien du Feu

Anatole Le Braz, texte illustré par Christelle Le Guen



Le jeudi 16 juillet, le service culturel de la commune, en lien avec le Logelloù, a offert aux Penvénanaises et Penvénanais un spectacle musical. Programmé dans le cadre du centenaire de la mort d'Anatole Le Braz, ce dernier mettait en scène deux musiciens et une dessinatrice : des extraits du roman-thriller étaient lus en musique, et depuis les gradins qui étaient complets, on pouvait observer sur un grand écran **Christelle Le Guen** jouer du fusain et d'autres techniques en direct... des dessins en noir et blanc, pour des émotions hautes en couleurs. Les planches de ce soir-là seront bientôt visibles à la médiathèque. En attendant, vous pouvez (re)découvrir ce texte en regard d'illustrations de Christelle Le Guen.

Le mot de l'éditeur : Pointe du Raz, 1876. Le phare de la Vieille est éteint. Dans un mystérieux dossier retrouvé sur place, le gardien Goulven Dénès a consigné sa vie avec minutie. Il explique pourquoi il s'est jeté à la mer, et surtout pourquoi deux macchabées se trouvent dans une pièce du phare fermée à doubles tours. Lui, austère et bourru, a épousé la belle Adèle. Tout à sa passion, Goulven n'a pas vu se profiler le drame à venir. Comment a-t-il bien pu se retrouver dans cet enfer ? **Anatole le Braz maintient le lecteur en haleine.**

Ces livres sont disponibles à la médiathèque de Penvénan

Nos coups de coeur jeunesse

Pour bien passer l'été à l'ombre

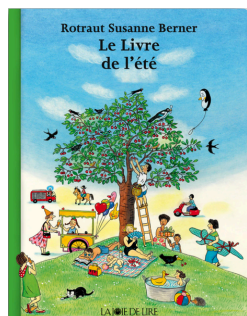
Pour accompagner les vacances de vos enfants, notre équipe vous a concocté une sélection spéciale de trois ouvrages parfaits pour s'évader, observer et s'amuser au frais. Que ce soit à travers une promenade au fil des saisons, une immersion ludique au cœur de la biodiversité ou un défi amusant pour stimuler les neurones, ces livres-jeux et albums grand format promettent de merveilleux moments de partage en famille. Glissez-les dans le sac de plage ou lisez-les bien à l'abri sous un arbre ou au frais à la médiathèque !



Le livre de l'été

Rotraut Susanne Berner

Dans la lignée des albums consacrés au printemps, à l'automne, à l'hiver et à la nuit, cette magnifique collection invite les enfants à découvrir **la notion du temps qui passe**. À travers les détails d'une petite ville, on suit l'évolution des paysages et la vie de ses habitants au fil des saisons.



Le petit + : un très bel album à explorer et à lire en famille pour stimuler le sens de l'observation.



Nature. Devine, cherche & trouve

Manon Bucciarelli

Voilà un livre-jeu hors du commun pour **explorer le monde vivant et enrichir son vocabulaire** de façon ludique. Oryx, girolle, régaléc, saguaro, kelp... saurez-vous deviner à quelles espèces animales ou végétales appartiennent ces noms insolites, et dans quel milieu elles évoluent ?

Le petit + : cet ouvrage propose une véritable plongée poétique au cœur de 16 écosystèmes variés — de la jungle aux abysses, en passant par le verger, la ville et la montagne. Une occasion en or de découvrir plus de 90 espèces tout en s'amusant !

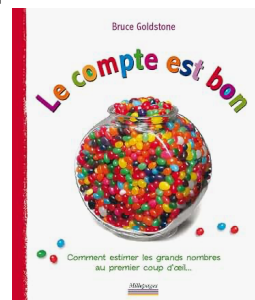


Le compte est bon

Bruce Goldstone

Si vous achetiez un grand sachet de bonbons, seriez-vous capable de deviner combien il y en a dedans d'un seul coup d'œil ?

Plutôt que de les compter un par un, ce livre propose d'apprendre à **estimer les grands nombres !**



Le petit + : grâce à des pages ultra-colorées et une approche très interactive, ce livre invite les jeunes lecteurs à entraîner leurs yeux et leur cerveau pour réussir des estimations de plus en plus précises. Un excellent moyen d'approivoiser les mathématiques avec le sourire.

NAISSANCES

Yuna MERCIER, née le 09/03/2026
 Éléonore de COËTLOGON LE POËC, née le 11/05/2026
 Germain JEZEQUEL QUÉLEN, né le 05/06/2026
 Siméon COULON, né le 14/06/2026
 Timoté SROKA, né le 16/06/2026



MARIAGES

Alain SENÉ et Sonia LESOT, le 03/03/2026
 Nicolas HERBERT et Marie-Noëlle DEZAUNAY, le 17/04/2026
 Francis JEUF et Marie Pascale PIHAN, le 02/05/2026
 Thomas NOIR et Kelly BOIS, le 06/06/2026
 Robinson PRAT et Noah MOULINET, le 26/06/2026

DECÈS

André EVEN, le 04/03/2026
 Monique DÉSILLE FOUREL, le 19/03/2026
 Sidonie LE BOUGEANT COADOU, le 13/04/2026
 Robert BELLEC, le 18/04/2026
 Claude FAUX, le 23/04/2026
 Rolland MALLO, le 19/04/2026
 Pierre OLLIVIER, 19/04/2026
 Janie COUSTENOBLE LANIER, le 22/05/2026
 Suzanne CARON KROUCH, le 31/05/2026
 Marie BILLON FOULON, le 29/05/2026
 Raymonde SEHEDIC BELLEC, le 09/06/2026
 Gérard SÉVENO, le 10/06/2026
 François PASTOL, le 10/06/2026
 Jean LARMOR, le 13/06/2026
 Blandine CHAMBRILLON DAVY, le 14/06/2026

Mairie

10 place de l'église
 22710 Penvénan
 Tél : (33) 02 96 92 67 59
accueil.mairie@ville-penvenan.fr

Horaires :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
 8 h 30 - 12 h 15 / 13 h 30 - 16 h 30
 Jeudi 8 h 30 - 12 h 15

Ehpad

À la fois foyer logement et Ehpad
 (Établissement d'Hébergement
 pour Personnes Âgées
 Dépendantes), l'établissement
 public « le Verger des Korrigans »
 possède **41 lits et 25 logements**.
 C'est une résidence médicalisée
 qui ne dispose pas d'une unité
 Alzheimer.
 2, rue de Poulpique
 22710 Penvénan
 Contact :
 Tél : 02 96 92 72 14

CCAS – Centre Communal d'Actions Sociales

Permanences en MAIRIE (entrée
 indépendante, en façade, escalier de
 droite) :
 Pendant l'année : les mardis et vendredis
 de 10 h à 12 h
 Uniquement en été : le vendredi de 10 h à
 12 h
 Contact :
 Tél : 02 96 92 89 54 ou 07 89 81 45 32
 Mail : annemarie.derrien@ville-penvenan.fr

Les marchés

Toute l'année au bourg, place de
 l'église, les samedis de 8 h à 13 h

Informations administratives

Site internet <https://ville-penvenan.com>
 et application « Intramuros »

En été

Buguélès (rue de la Fontaine), les
 lundis de 17 h à 20 h
 Port-Blanc (parking de la chapelle),
 les jeudis de 8 h à 13 h

Ramassage des ordures

Se référer au site internet de LTC



VOS OUTILS POUR INFORMER ET VOUS TENIR INFORMÉS

Ouverture des portes de la mairie le samedi matin

Chaque samedi matin de 10h à 12h, **les élu.e.s tiennent une permanence pour vous recevoir**. Il faut passer par l'arrière de la mairie, l'entrée se faisant par la salle des mariages. Vous pouvez venir échanger sur le sujet de votre choix.

Création d'une page Facebook «Ville de Penvénan»

Nous avons créé cette page d'information le 26 mars 2026. Nous y publions du contenu municipal :

- informations en amont ou en retour sur les événements organisés par les différents services municipaux, informations sur les missions réalisées ou à venir par les services techniques
- informations importantes des services préfectoraux, départementaux, gouvernementaux, que nous devons transmettre à la population
- informations sur la vie municipale (dates de conseils municipaux,...)
- chaque veille de week-end, l'agenda culturel de la commune

(depuis mars 2026)

NB : n'apparaissent que les noms des personnes ayant autorisé la publication